

Théâtre et arts associés

Une offre publique s'appuyant notamment sur plus de 70 équipements labellisés

Aux quatre théâtres nationaux¹ subventionnés exclusivement par l'État s'ajoute un vaste réseau de lieux dédiés à la création et à la diffusion du théâtre, du cirque, des arts de la rue et de la marionnette. Soutenu par l'intervention conjointe de l'État et des collectivités territoriales, ce réseau s'appuie notamment sur des labels qui structurent les missions et les moyens de ces institutions : 38 centres dramatiques nationaux (CDN), 13 centres nationaux des arts de la rue et de l'espace public (CNAREP), 7 centres nationaux de la marionnette (CNMa) dont un bi-site, 15 pôles nationaux du cirque (PNC) dont le dernier à être labellisé est la Cité internationale des arts du cirque de Vénissieux (Rhône) en octobre 2025 (carte 1).

Dans les quatre théâtres nationaux, le nombre de spectacles et de représentations baisse légèrement au cours de l'année 2024 par rapport à 2023 : 68 spectacles y sont donnés, soit une baisse de 1 % et 1 347 représentations ont lieu (– 4 %). Le nombre de spectateurs diminue lui aussi mais dans une moindre mesure (– 2 %) pour atteindre près de 634 000 personnes. Cela peut notamment s'expliquer par les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, qui ont eu un impact sur l'offre culturelle estivale, notamment parisienne (tableau 1).

En 2023, d'après l'enquête de la Direction générale de la création artistique, les structures labellisées du secteur du théâtre et des arts associés ont proposé plus de 8 700 représentations pour 2 630 spectacles, en recul respectivement de 14 % et de 6 % après une année 2022 exceptionnelle (année de reprise post-Covid avec une offre surabondante). Malgré ces diminutions, le nombre de spectateurs accueillis est, lui, en augmentation (+ 7 %) et atteint près de 1,88 million (tableau 2).

Dans les centres dramatiques nationaux, près de 5 300 représentations ont eu lieu en 2023 : 3 900 au siège et 1 400 en itinérance² pour 1 200 spectacles. Après une année 2022 marquée par une forte progression des spectacles proposés en itinérance, encouragés notamment dans le cadre de l'été culturel ou du « Plan théâtres », le nombre de représentations et de spectacles programmés par les CDN diminue en 2023, mais reste supérieur à son niveau de 2021. En 2023, les pôles nationaux du cirque ont accueilli 680 spectacles de cirque pour 1 445 représentations et plus de 396 000 spectateurs y ont assisté (+ 34 %). Quant aux centres nationaux des arts de la rue et de l'espace public, les spectacles au siège ont plus que doublé mais sans toutefois retrouver les niveaux de 2019.

En 2023, le nombre de spectacles proposés par les centres nationaux de la marionnette baisse de 11 % par rapport à 2022. Mais le nombre de représentations augmente de 6 % (près de 800) pour un nombre de spectateurs stable (87 200 personnes) (tableau 2).

1. Les quatre théâtres nationaux relevant du théâtre sont : la Comédie-Française, le Théâtre national de l'Odéon, Théâtre de l'Europe, le Théâtre national de la Colline et le Théâtre national de Strasbourg. Il en existe un cinquième, Chaillot, théâtre national consacré à la danse.

2. Sont considérées comme « au siège » les représentations qui se tiennent dans les bâtiments de la structure labellisée. Les représentations « en itinérance » sont programmées par la structure, mais dans des lieux partenaires du territoire.

Le théâtre privé : une vitalité retrouvée malgré un nombre de spectacles en baisse

Les salles du théâtre privé bénéficient d'un fonds de soutien approvisionné par une taxe sur la billetterie (3,5 % sur le prix de vente du billet) et des subventions de l'État et de la Ville de Paris. Le fonds, géré par l'Association pour le soutien du théâtre privé (ASTP), compense en partie les pertes en cas d'insuccès et finance la production de nouveaux spectacles. En 2024, le nombre de représentations éligibles à la taxe ASTP augmente d'un tiers par rapport à 2023 (près de 76 000 représentations). Le nombre de spectacles est de près de 4 100, soit 7 % de moins qu'en 2023. La fréquentation continue d'augmenter, + 8 %. Avec plus de 8,635 millions de places vendues, la production théâtrale privée a retrouvé sa vitalité et renoué avec un public encore plus présent qu'avant la crise sanitaire (tableau 3).

Le soutien aux compagnies : près de 30,6 millions en 2024

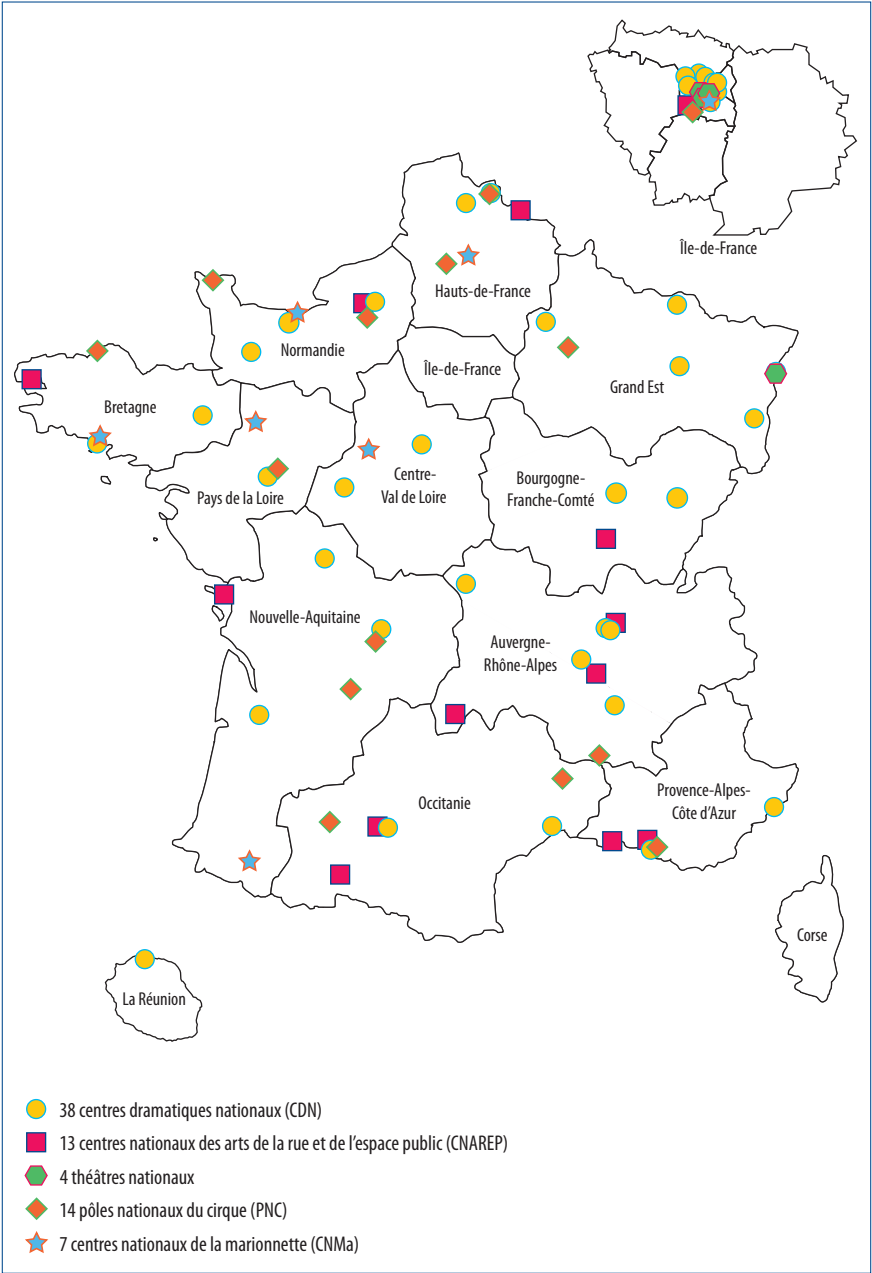
La création dans le domaine du théâtre et des arts associés et sa diffusion reposent aussi sur les compagnies indépendantes. Le ministère de la Culture les soutient par différentes aides attribuées par les directions régionales des affaires culturelles (Drac) après consultation d'une commission composée de professionnels du secteur. Les compagnies de théâtre, marionnettes, cirque et arts de la rue peuvent solliciter différentes subventions auprès du ministère de la Culture. L'aide au projet est ponctuelle et attribuée pour soutenir une nouvelle création, pour en prolonger la présentation au public ou pour permettre la reprise d'un spectacle. Un conventionnement à deux, trois ou quatre ans permet d'accompagner le développement d'une équipe artistique et de ses projets dans le temps, selon son degré de maturité, la reconnaissance de son travail, ses formats de création et son rayonnement. Le dispositif d'aides déconcentrées aux équipes artistiques du spectacle vivant a été profondément renouvelé en 2021-2022 pour mieux accompagner le parcours des artistes et le renouvellement des équipes aidées. Cette réforme a été accompagnée d'un effort budgétaire supplémentaire de 3,8 millions (2,25 M€ en 2021 et 1,54 M€ en 2022), qui ont permis des évolutions notables sur les dernières années : la mise en œuvre d'un nouveau conventionnement de deux ans qui n'existait pas pour le secteur du théâtre, l'accélération du rééquilibrage en faveur des équipes dirigées par des femmes, mais aussi d'une plus grande diversité des esthétiques et des formes (cirque, arts de la rue, marionnette).

Au total, en 2024, les aides allouées par le ministère de la Culture aux compagnies du secteur théâtre et arts associés s'élèvent à près de 30,6 millions d'euros. Dans le cadre de ce dispositif, 774 équipes ont été soutenues (+ 2,7 % par rapport à 2023) : 323 par une aide au projet, 147 par un conventionnement de deux ans, 275 par un conventionnement d'une durée de trois ans et 29 pour une durée de quatre ans (graphique 1).

Pour en savoir plus

- Association pour le soutien du théâtre privé, *Rapport d'activité 2023, 2024*

Carte 1 – Répartition des établissements de création et de diffusion publics labellisés par le ministère de la Culture en juillet 2025



Source : Direction générale de la création artistique/DEPS, Ministère de la Culture, 2025

Tableau 1 – Activité des théâtres nationaux*, 2014-2024

En unités et %

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2022	2023	2024	Variation entre 2023-2024 (%)
Nombre de spectacles	63	71	75	65	64	42	28	78	75	75	69	68	-1
Comédie-Française**	26	26	26	23	23	12	12	26	26	24	25	23	-8
Théâtre national de la Colline	13	18	18	14	13	10	4	15	15	13	13	11	-15
Théâtre national de l'Odéon	10	11	15	12	13	8	6	15	15	17	14	14	0
Théâtre national de Strasbourg	14	16	16	16	15	12	6	22	19	21	17	20	18
Nombre de représentations	1 593	1 529	1 614	1 457	1 473	836	403	1 473	1 440	1 422	1 398	1 347	-4
Comédie-Française**	770	766	775	749	765	393	208	732	739	736	750	694	-7
Théâtre national de la Colline	302	297	361	267	275	203	62	270	287	249	258	240	-7
Théâtre national de l'Odéon	375	292	297	279	287	134	94	283	282	275	267	261	-2
Théâtre national de Strasbourg	146	174	181	162	146	106	39	188	132	162	123	152	24
Nombre de spectateurs	725 925	746 900	672 597	671 550	709 954	336 657	109 979	594 904	624 717	602 752	645 707	633 919	-2
Comédie-Française**	376 838	379 342	359 041	373 599	413 406	194 341	62 772	349 922	368 214	359 282	375 999	369 992	-2
Théâtre national de la Colline	97 003	112 643	95 165	91 668	92 682	55 723	12 036	59 984	79 091	62 381	88 146	69 132	-22
Théâtre national de l'Odéon	196 579	193 218	159 189	158 940	155 386	45 935	28 972	142 859	143 708	137 586	149 066	148 299	-1
Théâtre national de Strasbourg	55 505	61 697	59 202	47 343	48 480	40 658	6 199	42 139	33 704	43 503	32 496	46 496	43

* Hors Chaillole- Théâtre national de la danse, dont l'activité est prise en compte dans le chapitre « Danse ».

** Salle Richelieu, Théâtre du Vieux-Colombier et Studio-Théâtre.

Source : Direction générale de la création artistique/DEPS, Ministère de la Culture, 2025

Tableau 2 – Activité des structures labellisées théâtre, cirque et arts de la rue, 2019-2023

En unités et %

	2019	2020	2021	2022	2023	Variation 2022/2023 ^(a) (%)
Nombre de spectacles	2 866	670	2 146	2 800	2 631	- 6
Centres dramatiques nationaux (CDN)⁽¹⁾						
au siège ⁽²⁾	1 319	639	912	1 151	983	- 15
en itinérance ⁽²⁾	214	139	261	324	233	- 28
Pôles nationaux cirque (PNC)⁽¹⁾						
au siège	367	203	349	357	451	26
en itinérance	246	94	254	245	227	- 7
Centres nationaux des arts de la rue et de l'espace public (CNAREP)^{(1) (3)}						
au siège	97	119	174	34	77	126
en itinérance	623	115	196	380	384	1
Centres nationaux de la marionnette (CNMa)⁽¹⁾						
au siège				171	161	- 6
en itinérance				138	115	- 17
Nombre de représentations	9 354	4 153	6 743	10 128	8 719	- 14
CDN						
au siège	4 835	2 353	3 436	4 491	3 903	- 13
en itinérance	835	775	1 203	1 729	1 394	- 19
PNC						
au siège	755	331	672	736	910	24
en itinérance	728	252	565	529	535	1
CNAREP⁽³⁾						
au siège	123	174	337	133	133	0
en itinérance	2 078	268	530	1 730	1 047	- 39
CNMa						
au siège				535	465	- 13
en itinérance				220	332	51
Nombre de spectateurs	2 150 578	600 274	838 089	1 764 734	1 879 526	7
CDN	1 152 039	436 084	534 709	1 018 437	1 036 115	2
PNC	413 028	105 925	176 612	294 652	396 294	34
CNAREP⁽³⁾	585 511	58 265	126 768	364 502	359 892	- 1
CNMa				87 143	87 225	0

(1) Nombre de structures concernées : 37 CDN (hors Tréteaux de France), 14 PNC, 13 CNAREP, 7 CNMa (création du label en 2021 et labellisations en 2022).

(2) Sont considérées comme « au siège » les représentations dans les bâtiments de la structure labellisée. Les représentations « en itinérance » sont programmées par la structure, mais chez des lieux partenaires du territoire ou en espace public.

(3) Les chiffres indiqués ne comprennent pas les données des festivals off des CNAREP d'Aurillac, de Chalon-sur-Saône et de Sotteville-lès-Rouen qui représentent 969 spectacles, 4 055 représentations et 354 370 personnes. Par ailleurs, dans le cadre de la Coupe du monde de rugby, plusieurs CNAREP ont organisé des manifestations dans les enceintes des stades. Le CNAREP Moulin Fondu (dans le Val d'Oise) estime ainsi avoir touché 310 000 spectateurs et le CNAREP Le Citron jaune (dans les Bouches-du-Rhône), quant à lui, 116 000 spectateurs.

Source : Direction générale de la création artistique/DEPS, Ministère de la Culture, 2025

Tableau 3 – Activité des spectacles de théâtre privés, 2018-2024

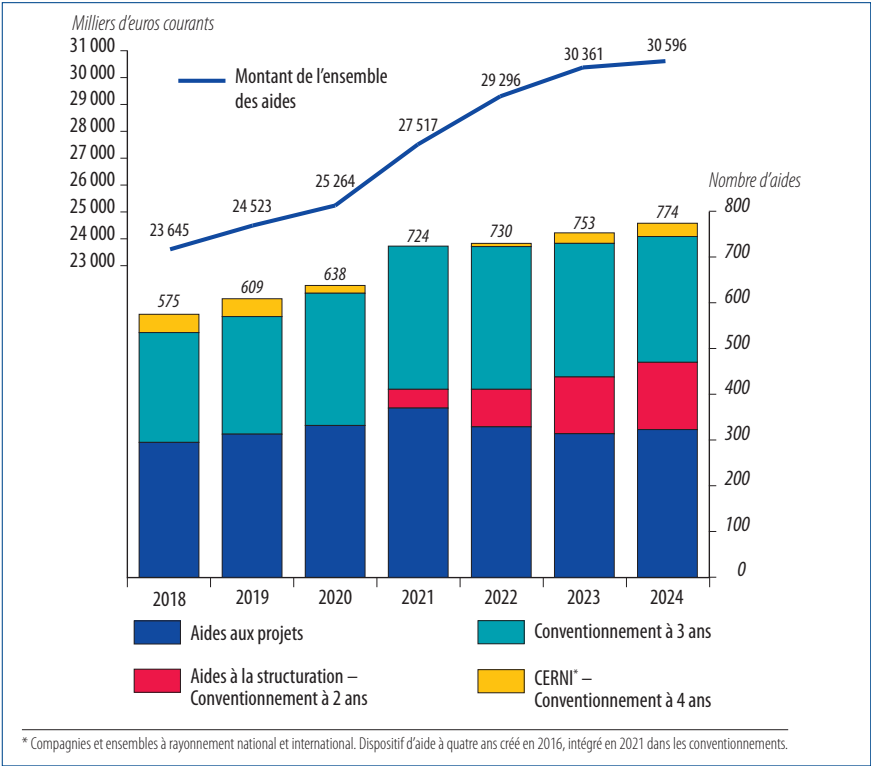
En unités, euros et %

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variation 2023/2024 (%)
Nombre de spectacles privés*	7 236	7 686	5 080	4 613	4 762	4 411	4 084	- 7
Nombre de représentations	38 706	41 998	16 612	23 798	56 474	56 604	75 916	34
Nombre de spectateurs	6 280 523	6 755 506	2 439 760	2 635 866	7 448 741	7 966 995	8 635 185	8
Recette moyenne par billet vendu** (en euros)	27,10	27,70	26,10	27,30	29,00	29,00	29,00	0

* Un spectacle est considéré comme « de théâtre privé » dès lors qu'il est produit ou coproduit par un entrepreneur de spectacles vivants privé non subventionné.
** Total des recettes de billetterie déclarées/nombre de billets vendus.

Source : ASTP, Direction générale de la création artistique/DEPS, ministère de la Culture, 2025

Graphique 1 – Aides aux compagnies de théâtre et arts associés, 2018-2024



Source : Direction générale de la création artistique/DEPS, Ministère de la Culture, 2025